

CMA SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 08 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 février 2022 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu par Me Philippe SOL, notaire associé à L'ISLE SUR LA SORGUE le 12 janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière

Dénomination : SCI CMA

Siège : 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, 354 route des Courses

Capital : 1000 euros.

Objet : - L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion de tous biens et droits immobiliers, ainsi que leur financement

Gérance : M. Martial DIAZ, demeurant à 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, 354 route des Courses

Cessions de parts : Elles sont librement cessibles entre associés, et au profit des ascendants ou descendants du cédant. Toutes les autres cessions de sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Rcs d'AVIGNON

3952917

Publié le 02/02/2022